

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LFIK, 21 février 2023

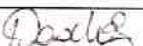
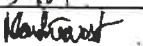
Compte-rendu

Début de séance : 17h00

Fin de séance : 20h00

Le CE se déroule en format hybride (présentiel au LFIK et distanciel via Zoom)

En préambule, le Proviseur souhaite la bienvenue à tous les membres. Le quorum étant atteint (14 membres sur les 15 présents à 17h), la réunion du conseil démarre.

NOM - PRENOM - FONCTION	PRES.	EXC.	ABS.	REMPLOCANT(E)	EMARGEMENT
Représentants de l'administration					
M. Boris COLIN, Proviseur et Président du CE	X				
Monsieur Jules IRRMANN, Consul Général	X				Visio
Monsieur Mathieu LECACHEUR, DAF	X				
Monsieur Julien TEILLON, CPE	X				
Monsieur Julien GACHIGNARD, Professeur des écoles et coordonnateur du primaire au LFIK	X				
Représentants des enseignants et du personnel non-enseignant					
Madame Emiko NAKATANI, professeur des écoles (Fle)	X				
Monsieur Sébastien MAYEUR, professeur des écoles	✓				
Monsieur Joachim ROUTIER, enseignant secondaire	X				
Madame Kazuo OHKI, Secrétaire de Direction		X		Atiko Daltzia	Visio
Monsieur Romaric ROYNETTE, enseignant secondaire	X				
Représentants des parents d'élèves et des élèves					
Madame Jessica DESCLOS, parent d'élève	X				
Monsieur Federico ZYLBERGLAJT, parent d'élève	X				Visio
Madame Aurélie HEUSCHLING, parent d'élève	X				
Monsieur Alan PREVOST, élève de Terminale	X				
Madame Lucie IRRMANN, élève de 3EME	X				

Membres siégeant à titre consultatif					
Monsieur Charles-Henri BROSEAU, COCAC		*		Am. QUELRE	VJio
Madame Marie-Josée MARIE, Conseillère des Français du Japon	x				VJio
Monsieur Thierry CONSIGNY, Conseiller des Français du Japon	x				VJio
Madame Valérie MOSCHETTI, Conseillère des Français du Japon	x				VJio
Monsieur François ROUSSEL, Conseiller des Français du Japon	x				VJio
Madame Lilou COULBEAULT, Vice-Présidente élève du CVL	✓				<i>Lilou</i>
Monsieur Florian RIVOAL, Président de l'APEK	✓				<i>Florian</i>
Monsieur Grégory PURET, trésorier de l'APEK	x				
Monsieur Claude LEVI ALVARES, Représentant de l'Association des Français du monde (ADFE)		x		B. MARASTA	VJio
Monsieur Jean-Jacques TRUCHOT, Représentant de l'Union des Français de l'Etranger (UFE)			x		
INVITES					
CHARLES Juma DAG	✓				<i>Charles Juma</i>
BOYER Antoine	x				

Le Proviseur évoque ensuite l'ordre du jour de ce conseil.

PJ :

- ANNEXE 1 : Liste d'émargement
- ANNEXE 2 : Plan des locaux rentrée 2023
- ANNEXE 3 : Calendrier scolaire 2023-2024

1/ Validation de l'ordre du jour :

Le Proviseur présente l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du CE
3. Préparation de la rentrée scolaire 2023-2024 : effectifs, premières tendances, structure
4. Calendrier scolaire 2023-2024
5. Information sécurité
6. Point sur le protocole sanitaire et l'action de la CHS
7. Point sur les examens / Visite d'homologation de la classe de Seconde
8. Point d'information sur les travaux pédagogiques liés aux parcours des langues
9. Sorties scolaires : présentation des projets et réalisations
10. Le suivi des enfants : présentation des dispositifs / point d'étape
11. EFE3D / Génération 2024 / Projets de la période 4
12. Projet Etablissement : Implication des représentants
13. Questions diverses, dont le texte devra être envoyé au secrétariat du LFIK, avant le lundi 20 Février, 12 heures (secretariat@lfikyoto.org)

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter cet ordre du jour.

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 14

L'ordre du jour est adopté.

2/ Adoption du Procès-Verbal des deux dernières réunions du CE :

- Le compte rendu du CE du 22 novembre 2022 est présenté :

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter ce compte-rendu

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 14

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

- Le compte rendu du CE du 7 décembre 2022 est présenté :

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter ce compte-rendu

VOTE :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 14

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

(Arrivée de M. Mayeur à 17h15)

M. Roussel propose que la liste des présents soit notée au tout début de chaque compte-rendu. Le Proviseur le remercie et lui dit que cela sera désormais fait.

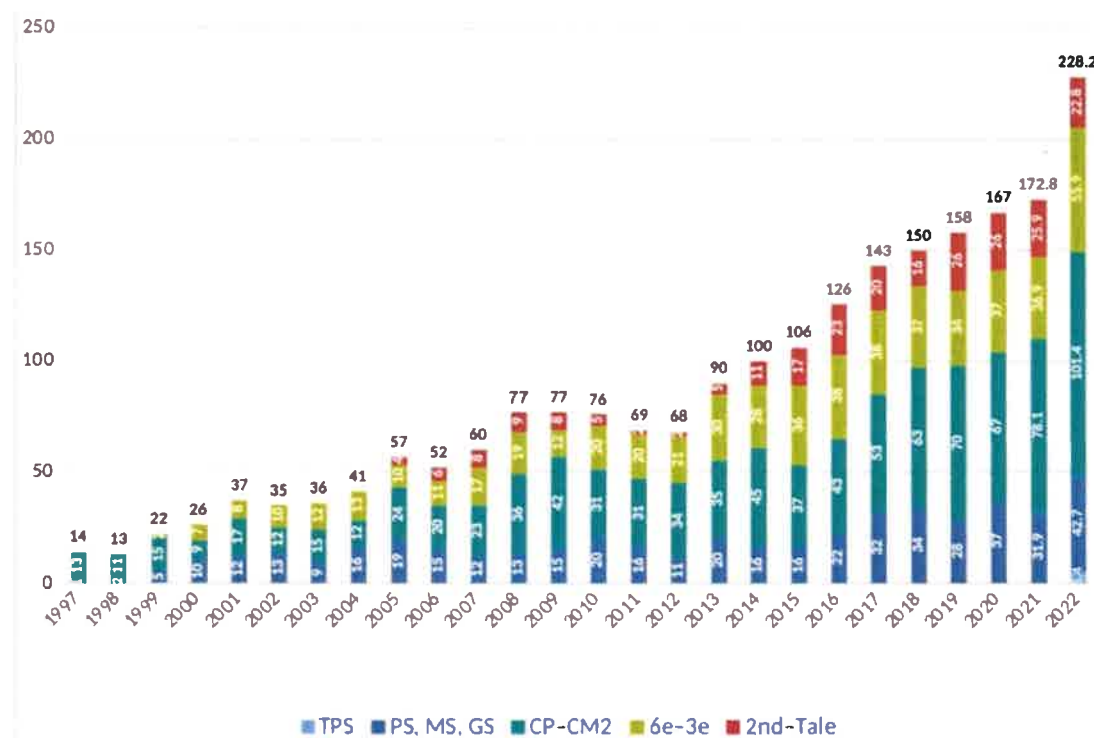
3/ Préparation de la rentrée scolaire 2023-2024

Le proviseur revient sur la très forte croissance des effectifs, soulignant le caractère dynamique de l'établissement. Tous les cycles sont concernés et on arrive désormais à des classes davantage entre 15 et 20 élèves.

Nous avons donc désormais une classe par niveau au primaire, avec une nette augmentation au cycle 2, la tension sur ces classes devenant réelle.

A presque 250 élèves prévus en avril prochain, les inscriptions dans l'année sont donc très nombreuses.

Le Proviseur revient sur le fait que la proportion d'élèves étrangers tiers est importante, globalement un quart des effectifs en élémentaire, alors qu'il n'y avait pas plus de 10% en septembre 2021.



Le Proviseur revient sur l'arrivée de 6 nouveaux élèves de CP en mars prochain, qui seront accueillis au sein d'une des classes de cycle 3, la classe actuelle de CP arrivant au maxima de 26 élèves (tout comme le groupe TPS et la classe de GS)

Le Proviseur redonne les principaux chiffres de rentrée :

- . Rentrée 2021 = 167 élèves
- . Rentrée 2022 = 218 élèves
- . Fin année 2022 = env. 250 élèves

-
- The architectural floor plan of the Lycée français international de Kyoto is divided into two main sections: the 1st floor (1er étage) and the 2nd floor (2e étage).
- 1st Floor (1er étage):**
- Top Left:** A large yellow area labeled "CM2 + 4EME".
 - Top Center:** A yellow area labeled "GEME".
 - Top Right:** A row of rooms including "Tale", "1ère", "2nde", and "Prép Labo".
 - Right Side:** A vertical strip of rooms including "Labo de Sciences", "WC", "MS", "TPS/PS", "CS", and "Labo Langue".
 - Bottom Right:** A yellow area labeled "CE1" and "Cycle 3 en + 3".
 - Bottom Center:** A yellow area labeled "CE2" and "Cycle 2 en + 2".
 - Bottom Left:** A yellow area labeled "CE3" and "Cycle 3 en + 3".
 - Far Left:** A yellow area labeled "CE4" and "Cycle 4 en + 4".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE5" and "Cycle 5 en + 5".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE6" and "Cycle 6 en + 6".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE7" and "Cycle 7 en + 7".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE8" and "Cycle 8 en + 8".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE9" and "Cycle 9 en + 9".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE10" and "Cycle 10 en + 10".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE11" and "Cycle 11 en + 11".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE12" and "Cycle 12 en + 12".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE13" and "Cycle 13 en + 13".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE14" and "Cycle 14 en + 14".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE15" and "Cycle 15 en + 15".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE16" and "Cycle 16 en + 16".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE17" and "Cycle 17 en + 17".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE18" and "Cycle 18 en + 18".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE19" and "Cycle 19 en + 19".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE20" and "Cycle 20 en + 20".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE21" and "Cycle 21 en + 21".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE22" and "Cycle 22 en + 22".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE23" and "Cycle 23 en + 23".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE24" and "Cycle 24 en + 24".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE25" and "Cycle 25 en + 25".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE26" and "Cycle 26 en + 26".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE27" and "Cycle 27 en + 27".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE28" and "Cycle 28 en + 28".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE29" and "Cycle 29 en + 29".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE30" and "Cycle 30 en + 30".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE31" and "Cycle 31 en + 31".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE32" and "Cycle 32 en + 32".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE33" and "Cycle 33 en + 33".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE34" and "Cycle 34 en + 34".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE35" and "Cycle 35 en + 35".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE36" and "Cycle 36 en + 36".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE37" and "Cycle 37 en + 37".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE38" and "Cycle 38 en + 38".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE39" and "Cycle 39 en + 39".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE40" and "Cycle 40 en + 40".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE41" and "Cycle 41 en + 41".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE42" and "Cycle 42 en + 42".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE43" and "Cycle 43 en + 43".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE44" and "Cycle 44 en + 44".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE45" and "Cycle 45 en + 45".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE46" and "Cycle 46 en + 46".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE47" and "Cycle 47 en + 47".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE48" and "Cycle 48 en + 48".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE49" and "Cycle 49 en + 49".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE50" and "Cycle 50 en + 50".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE51" and "Cycle 51 en + 51".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE52" and "Cycle 52 en + 52".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE53" and "Cycle 53 en + 53".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE54" and "Cycle 54 en + 54".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE55" and "Cycle 55 en + 55".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE56" and "Cycle 56 en + 56".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE57" and "Cycle 57 en + 57".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE58" and "Cycle 58 en + 58".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE59" and "Cycle 59 en + 59".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE60" and "Cycle 60 en + 60".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE61" and "Cycle 61 en + 61".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE62" and "Cycle 62 en + 62".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE63" and "Cycle 63 en + 63".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE64" and "Cycle 64 en + 64".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE65" and "Cycle 65 en + 65".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE66" and "Cycle 66 en + 66".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE67" and "Cycle 67 en + 67".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE68" and "Cycle 68 en + 68".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE69" and "Cycle 69 en + 69".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE70" and "Cycle 70 en + 70".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE71" and "Cycle 71 en + 71".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE72" and "Cycle 72 en + 72".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE73" and "Cycle 73 en + 73".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE74" and "Cycle 74 en + 74".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE75" and "Cycle 75 en + 75".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE76" and "Cycle 76 en + 76".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE77" and "Cycle 77 en + 77".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE78" and "Cycle 78 en + 78".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE79" and "Cycle 79 en + 79".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE80" and "Cycle 80 en + 80".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE81" and "Cycle 81 en + 81".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE82" and "Cycle 82 en + 82".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE83" and "Cycle 83 en + 83".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE84" and "Cycle 84 en + 84".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE85" and "Cycle 85 en + 85".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE86" and "Cycle 86 en + 86".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE87" and "Cycle 87 en + 87".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE88" and "Cycle 88 en + 88".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE89" and "Cycle 89 en + 89".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE90" and "Cycle 90 en + 90".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE91" and "Cycle 91 en + 91".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE92" and "Cycle 92 en + 92".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE93" and "Cycle 93 en + 93".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE94" and "Cycle 94 en + 94".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE95" and "Cycle 95 en + 95".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE96" and "Cycle 96 en + 96".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE97" and "Cycle 97 en + 97".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE98" and "Cycle 98 en + 98".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE99" and "Cycle 99 en + 99".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE100" and "Cycle 100 en + 100".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE101" and "Cycle 101 en + 101".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE102" and "Cycle 102 en + 102".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE103" and "Cycle 103 en + 103".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE104" and "Cycle 104 en + 104".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE105" and "Cycle 105 en + 105".
 - Far Bottom Center:** A yellow area labeled "CE106" and "Cycle 106 en + 106".
 - Far Bottom Right:** A yellow area labeled "CE107" and "Cycle 107 en + 107".
 - Far Bottom:** A yellow area labeled "CE108" and "Cycle 108 en + 108".
 - Far Bottom Left:** A yellow area labeled "CE109" and "Cycle 109 en + 109".
 - Far Bottom Center:**

(Arrivée de M. Antoine BOYER à 17h45)

4/ Calendrier scolaire 2023-2024

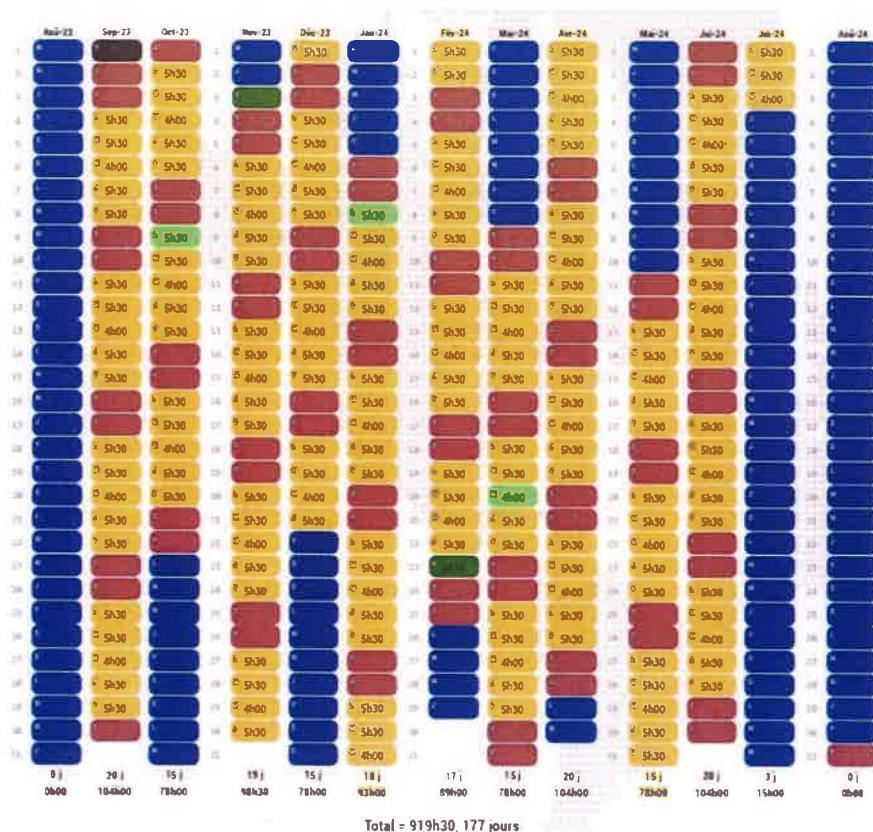
Le Proviseur remercie les différents membres du conseil pour les discussions en amont qui ont permises de faire aujourd'hui une proposition qui pourrait être assez consensuelle.

Le Proviseur revient sur les grandes lignes et les contraintes à respecter quant à ces calendriers :

- 36 semaines (même incomplètes) / 5 périodes
- Des semaines communes à la ZAP pour les examens et formations
- 174/175 jours réels
- Rentrée élèves le 4 septembre
- 864 à 936 heures (cf circulaire AEFÉ Oct 2022)
- Prise en compte des différentes demandes et des instances

M. Rivoal redit que la prise en compte de la situation des vacataires est toujours d'actualité, en particulier durant la période des vacances de Noël (avance et lissage possible afin d'éviter les mois « creux »).

Le Proviseur présente la version proposée par la Direction, suite aux différentes réunions qui se sont déroulées.



Ainsi que la version sous format de calendrier « habituel » :

2023					2024											
Sepembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	
25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	

Il est donc proposé un calendrier respectant les minimas et maximas. Avec une rentrée des élèves le 4 septembre (pré-rentree le 1^{er}). Avec deux semaines de vacances à Noël mais avec un jour de congés le vendredi 22 décembre, permettant aux membres de la communauté scolaire souhaitant rentrer en France d'être à temps pour le soir du réveillon dans leurs familles. Le calendrier impose aussi de terminer légèrement plus tard (le 3 juillet).

Les représentants des élèves expliquent que le retour à des vacances de deux semaines leur convient (surtout car cela n'oblige pas à avoir des vacances raccourcies en février comme cette année).

Les représentants des personnels expliquent qu'ils n'ont pas d'avis tranché mais que certains s'opposent à ce jour de congés du 22 décembre. Ils alertent aussi sur la prise en compte des jours fériés japonais qui peuvent poser problème si nous sommes ouverts. En outre, chaque jour « perdu » avant le mois de mars, impacte le temps de préparation pour les élèves de terminale pour les épreuves de spécialités. Il explique donc que les différents retours des personnels leur imposent de faire un vote fragmenté afin de respecter les différents avis.

Après quelques discussions, le Proviseur synthétise les propositions et propose de passer au vote, sur la base du calendrier proposé par la Direction.

Le Proviseur propose de passer au vote afin d'adopter ce calendrier :

VOTE :

- Contre : 1
- Abstention : 2
- Pour : 12

Le calendrier scolaire 2023-2024 est adopté.

CF ANNEXE 3 : Calendrier scolaire 2023-2024

Le proviseur rappelle que le calendrier ne deviendra définitif qu'après l'accord de l'IEN, puis du poste diplomatique, et enfin de l'Agence à Paris.

5/ Information sécurité :

Le Proviseur revient sur le PPMS. Un audit sécurité a été réalisé par un agent de l'ambassade, l'adjudant SARBIT, en janvier dernier. Les premières conclusions amènent à réfléchir sur certains points :

- Sécuriser davantage l'aile maternelle (porte avec poignets hautes)
- Repenser les zones de confinement (en bout d'ailes pour tout un couloir)
- Sécuriser davantage le portail sud, en liaison avec le quartier (difficile de faire respecter la fermeture automatique du portail par les gens du quartier).

Le Proviseur remercie pour cet audit, et explique que dans le cadre des demandes de subventions AEFÉ d'avril, une réflexion sera menée pour présenter un projet de sécurisation.

Le COCAC demande à ce qu'un retour écrit soit fait par l'adjudant SARBIT pour étayer le dossier.

6/ Point sur le protocole sanitaire et l'action de la CHS

Le Proviseur revient brièvement sur le protocole sanitaire. Chaque 15 du mois, une réunion de la CHS est organisée afin de statuer sur le niveau du protocole. A ce stade, il est toujours au niveau 1 (le plus bas).



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié localement et au vu de l'avis des autorités de santé. Le niveau 0 correspond à un retour à une situation d'avant Covid

Le CHS se réunit une fois par mois (autour du 15) afin de faire le point sur la situation et de déclencher un éventuel changement de niveau. Un point est fait à chaque CA et à chaque CE sur cette question. Par ailleurs, le LFIK reste dépendant des mesures complémentaires que les autorités de santé et le comité d'Education pourraient nous imposer.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	• Cours en présentiel en école primaire, collège et lycée • Fermeture temporaire de classe possible (si le seuil dépasse 30% de l'effectif d'une classe)	• Cours en présentiel en école primaire, collège et lycée • Fermeture temporaire de classe possible (si le seuil dépasse 30% de l'effectif d'une classe)	• Cours en présentiel en école primaire, collège et lycée • Fermeture temporaire de classe possible (si le seuil dépasse 30% de l'effectif d'une classe)	• Fermeture totale de l'établissement et passage en distanciel • OU fermeture partielle de l'établissement avec application des mesures du niveau 3 pour les classes présentes
Protocole sanitaire	• Maintien des mesures renforcées d'aération • Port du masque conseillé mais non-obligatoire pour tous les élèves et personnels	• Maintien des mesures renforcées d'aération • Port du masque obligatoire pour les élèves du secondaire et les personnels (selon les recommandations du ministère de la santé). Port du masque conseillé mais non obligatoire pour les élèves de la maternelle et de l'élémentaire • Potentielle limitation du brassage des élèves	• Maintien des mesures renforcées d'aération, prise de température à l'entrée et gel hydro alcoolique • Port du masque obligatoire pour les élèves de l'élémentaire, le secondaire et les personnels (y compris en récréation) Port du masque conseillé mais non obligatoire pour la maternelle. • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1er degré • Limitation du travail de groupe et en binôme • Entrée dans les locaux du LFIK limitée aux personnels et élèves	
Activités physiques et sportives	• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS). Port du masque non obligatoire en extérieur pendant la récréation	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation (adaptation possible en cas de fortes chaleurs)	

Le Proviseur remercie les membres de la CHS.

7/ Point sur les examens / visite d'homologation seconde :

Le Proviseur revient sur des éléments liés aux examens :

- Pas de dérogation pour l'organisation du baccalauréat sur Kyoto. Toutes les épreuves auront lieu au LFIT. Le DNB sera bien passé sur Kyoto en revanche.
- Des difficultés liées aux inscriptions et Parcoursup cette année (gestion par le CNED). Aujourd'hui tout est ok mais cela a été compliqué et fastidieux. M. Rivoal insiste sur le fait que se passer du CNED devient vraiment une priorité, tant cela dysfonctionne.
- Action du PRIO / CPE / Prof. Ppale Tle
- Parcoursup : 9 mars (fin des vœux)

Le Proviseur redonne les dates connues à ce stade des différents examens :

Première :

Épreuves écrites de français mercredi 14 juin

Épreuves orales de français mercredi 21 juin (la demande a été faite mais n'est pas encore validée)

Nota nous avons négocié pour que les épreuves aient bien lieu au plus tôt.

Terminale :

Épreuves écrites de spécialité (hors LLCE et NSI) du 23 au 24 mars. Attention, des élèves ayant la même spécialité peuvent être sur deux jours différents.

LLCE et NSI lundi matin 27 mars (nous avons négocié pour que l'épreuve ait lieu au plus tôt après les épreuves de spécialité)

EPS vendredi 19 mai

Philosophie mardi 13 juin

Grand oral mercredi 14 juin (nous avons négocié pour que les élèves puissent enchaîner directement après la philosophie)

A noter que les DNB aura lieu les 19 et 20 juin (oral début juin).

Concernant l'homologation de la classe de seconde, le Proviseur revient sur le fait que l'homologation est donnée par le Ministère de l'Education Nationale. La visite aura lieu les 23 et 24 mars prochain (Mme Georgina MORAT, IA-IPR anglais AEFE et référente de la zone Asie). Les résultats de la commission interministérielle d'homologation seront connus fin juin. Selon les retours du rapport, il faudra analyser le meilleur « timing » pour une demande concernant le cycle terminal. Sauf surprise, la volonté reste bien de déposer une demande dès l'an prochain.

8/ Point d'information sur les parcours de langues :

Le Proviseur présente les grands points qui vont être travaillés dans les mois à venir.

- Travail sur les deux parcours, engagé depuis novembre (anglais et japonais ensemble)
- Formation commune avec Tokyo en fin de semaine

- Appui de l'IA-IPR d'anglais en mars et de la formatrice EEMCP2 en avril
- Courant mars : formalisation des nouvelles modalités (évaluations, groupes différenciés...)
- Avant la fin de l'année : présentation des évolutions dans la formalisation des deux parcours (évaluations diagnostiques / programmations / évolution des nombres de groupes...)

9/ Sorties scolaires:

Le Proviseur revient sur le Prozap qui a mené nos élèves à Singapour. C'est la première fois que les élèves participaient à ce type d'évènement et les retours sont très positifs. L'émulation est forte pour s'engager plus avant encore, sur d'autres sports, et sur d'autres concours culturels (comme Ambassadeurs en herbe par exemple).

Le Proviseur et le coordinateur du primaire présentent le séjour pédagogique à venir pour les 5 classes d'élémentaires : 17, 18 et 19 avril prochain à Makino. Une réunion d'information aura lieu au mois de mars. Une réflexion est en cours concernant un potentiel voyage pour les élèves du secondaire.

Les élèves du secondaire seront concernés par plusieurs projets dans les semaines à venir : Olympiades de mathématiques, Prozap Territoires d'Asie, Mai des langues, Nuit de cOde, Webradio, Kyotographie...

10/ Le suivi des enfants : présentation des dispositifs / point d'étape :

Le Proviseur revient sur la prise en charge des EBEP (élèves à besoins éducatifs particuliers) et remercie les équipes pour le travail réalisé au quotidien (accompagnement des familles, PAI, PPS...). M. Rivoal revient sur le fait que le fonds de solidarité peut être mobilisé si besoin. Le Proviseur rappelle que n'importe quelle MDPH peut être saisi pour lancer les procédures, celle de Paris étant totalement débordée.

La prise en charge psychologique reste un maillon faible de l'accompagnement. M. Roussel le souligne. Le Proviseur explique que des pistes sont en cours d'étude mais que c'est un sujet récurrent et qui fait défaut. Concernant la prise en charge de l'orthophonie, le LFIK va reconduire le dispositif en faisant venir Mme MOREELS en avril de Tokyo, afin de poursuivre le travail engagé.

11/ EFE3D / Génération 2024 / Projets de la période 4 :

Le Proviseur rappelle que le LFIK est engagé dans une démarche liée au développement durable. La labellisation EFE3D est en cours et nous espérons obtenir le niveau 1 (voire

2 ?) en juin prochain. Une demande concernant la label Génération 2024 sera elle aussi mise en œuvre en fin d'année.

12/ Projet d'établissement :

Le Proviseur explique que le projet d'établissement arrive à termes. Il remercie les membres qui ont commencé à s'engager dans la réflexion sur les différents axes. Un point sera fait en fin d'année scolaire et la rédaction commencera à l'été.

13/ Questions diverses :

Une demande d'un parent représentant : peut-on faire un point sur la demande d'accréditation concernant la maternelle ?

Le Proviseur rappelle que la demande et la formalisation du dossier est en cours. Mme LOZES pilote le dossier et a bon espoir qu'une réponse puisse être apportée avant la fin de l'année scolaire, pour être prise en compte pour la rentrée prochaine.

Le Proviseur remercie tous les membres.

La séance se termine à 20H00.

Le Proviseur

Le secrétaire de séance

Boris COLIN

Julien TEILLON

